



## Le réseau Socrates

Le réseau Socrates est composé d'un collectif de consultants, de formateurs et de managers de transition, dont les activités peuvent correspondre à des statuts juridiques variés. Ils entretiennent une relation libérale avec le cabinet Socrates, basée sur la complémentarité de leurs compétences, des valeurs partagées et une conception commune de l'intervention, centrée sur la valeur ajoutée apportée – directement ou indirectement - aux personnes accompagnées. Cette organisation souple permet de mener des missions pour son propre compte ou pour celui du cabinet Socrates, selon des périmètres définis avec chacun, en toute transparence. Ce réseau est animé par le cabinet Socrates, qui en est à l'origine et en représente la « tête de pont ».

### 1. La charte des valeurs et principes d'action du réseau Socrates

**L'éthique du réseau.** Notre éthique s'applique à nos relations internes, aux relations que nous entretenons avec nos clients ou partenaires et à la gestion des projets que nous menons avec eux. Elle se fonde sur les 5 valeurs et principes d'action clés suivants. Le partage de ces valeurs est le socle du réseau Socrates, le dénominateur commun de ses membres. Leur mise en œuvre au quotidien est ce qui nous anime. Nous cherchons à développer l'excellence en agissant simultanément sur la qualité des organisations, les compétences professionnelles et la réflexion éthique.

- **Le respect.** Le respect des intérêts des parties prenantes de nos actions est prioritaire sur toute autre considération. Les membres du réseau Socrates cherchent bien évidemment à développer leur activité économique, mais le sens de l'action menée et son effectivité pour les personnes priment sur les intérêts économiques.
- **La justice.** Le respect des lois et des règles est fondamental pour garantir les droits des personnes. Il est complété par la recherche de l'équité et la réflexion éthique en situation.
- **La responsabilité.** Nos actions s'inscrivent dans le cadre d'une vision « large et loin », qui consiste à prendre en compte leurs impacts pour l'ensemble des acteurs (« large ») et à long terme (« loin »). Nous menons des travaux d'étude et de recherche de façon à développer nos compétences, au profit de nos partenaires.
- **L'engagement.** La qualité du travail repose sur l'implication des acteurs, leur réactivité et la personnalisation des prestations, de façon à ce qu'elles répondent au plus juste aux besoins. Nous nous engageons pleinement dans les projets que nous menons, avec un objectif de résultat. Nous évaluons systématiquement la satisfaction de nos interlocuteurs et cherchons constamment à améliorer la qualité de nos prestations.
- **La pondération.** L'expérience nous apprend que les jugements à l'emporte-pièce ou les propos péremptifs nous empêchent d'évaluer correctement les situations et de développer des relations constructives avec les autres. La pondération nous conduit à faire preuve de retenue et d'esprit de nuance, à rechercher le juste milieu. Elle favorise la mise en œuvre au quotidien du principe de reconnaissance positive.



## 2. Le règlement de fonctionnement du réseau

L'agilité et les synergies sont les qualités recherchées par les membres du réseau Socrates. Son règlement de fonctionnement vise donc la simplicité et l'efficacité.

Les membres du réseau s'engagent sur les points suivants :

- a) Respecter et promouvoir dans leurs activités les valeurs et principes d'action de la charte du réseau Socrates.
- b) Mettre en œuvre une démarche qualité rigoureuse.
- c) Participer aux séminaires du réseau et contribuer à l'enrichissement des méthodes et outils collectivement partagés.
- d) N'utiliser des outils ou supports développés par le cabinet ou l'un des membres du réseau qu'avec leur autorisation préalable.
- e) Promouvoir le réseau en communiquant sur la marque Socrates dans l'ensemble de ses documents de communication, commerciaux ou de gestion (avec la mention « **Membre du réseau Socrates** », le logo et un lien sur la page du site Socrates dédiée au réseau). Réaliser un lien croisé entre la page du site Socrates dédiée au réseau et son propre site Internet.
- f) Pour toute mention d'une référence client Socrates informer le cabinet préalablement et le cas échéant préciser « pour le compte du cabinet Socrates ».
- g) Éviter autant que faire se peut les situations de concurrence au sein du réseau.
- h) En cas de recherche de partenariat ou de cotraitance, privilégier les membres du réseau et en informer le cabinet.
- i) En cas de nouvelle mission à la suite d'une première mission pour un client du cabinet Socrates, en informer ce dernier et préserver la relation commerciale initiale.

Date	Le consultant	Pour le cabinet Socrates